

Scolarisation tardive et conditions de vie durant l'enfance, principales causes de l'illettrisme

Les difficultés scolaires sont l'une des causes principales de l'illettrisme. Avec l'entrée précoce en scolarisation, le redoublement a été le moyen de lutte contre l'échec scolaire le plus utilisé jusqu'à sa remise en cause en 2014. Pour lutter contre l'illettrisme, sont développés aujourd'hui des outils de soutien aux élèves en difficulté.

Philippe Clarenc

Un lien fort entre les difficultés scolaires et l'illettrisme

L'apparition de difficultés d'apprentissage dans le parcours scolaire est la première cause de l'échec scolaire. Six personnes sur dix n'ont pas eu de difficultés durant leur parcours scolaire en Martinique en 2014. Les personnes sans difficulté grave ou forte sont deux fois plus nombreuses que les personnes en situation d'illettrisme (figure 21).

L'apparition des difficultés scolaires est précoce pour une majorité des personnes en situation d'illettrisme. Pour 56 % de ces Martiniquais, les difficultés se sont révélées durant l'enseignement primaire et, pour un cinquième d'entre eux, en cours préparatoire (CP).

Par ailleurs, 30 % des personnes en situation préoccupante face à l'écrit affirment ne pas avoir eu de problème particulier durant leur scolarité.

Une scolarisation moins précoce pour les 45 ans et plus

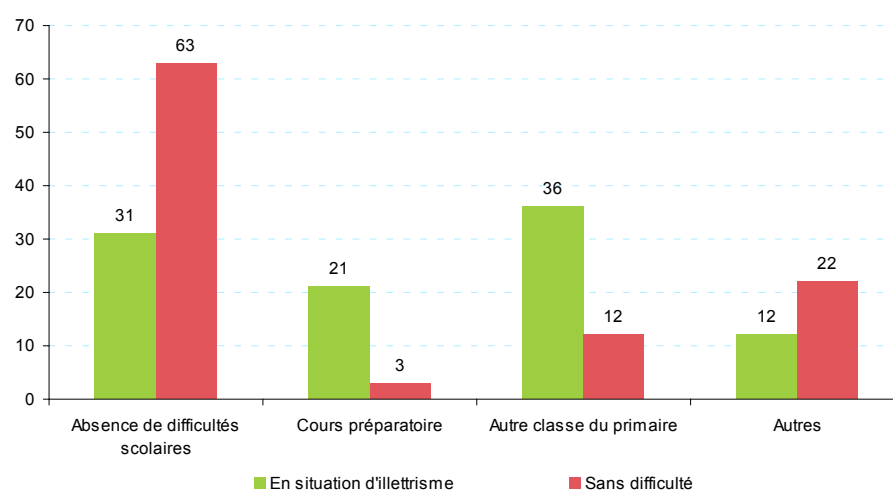
La fréquentation précoce de l'école, dès deux à trois ans, réduit sensiblement l'apparition de difficultés fortes ou graves à l'écrit à l'âge adulte (figure 22). On compte davantage de personnes scolarisées à partir de quatre ans parmi les personnes en situation d'illettrisme (50 %) que parmi les personnes sans difficulté grave ou forte (30 %).

La scolarisation précoce des enfants en Martinique concerne plus particulièrement les moins de 45 ans (figure 23). En particulier, les moins de 30 ans ont rarement été scolarisés au-delà de 3 ans.

À l'inverse, un effet génération est à prendre en compte pour les 45 ans et plus : la part des personnes scolarisées entre deux et trois ans est égale à 42 % seulement.

21 Les difficultés scolaires apparaissent précocement pour les personnes illettrées

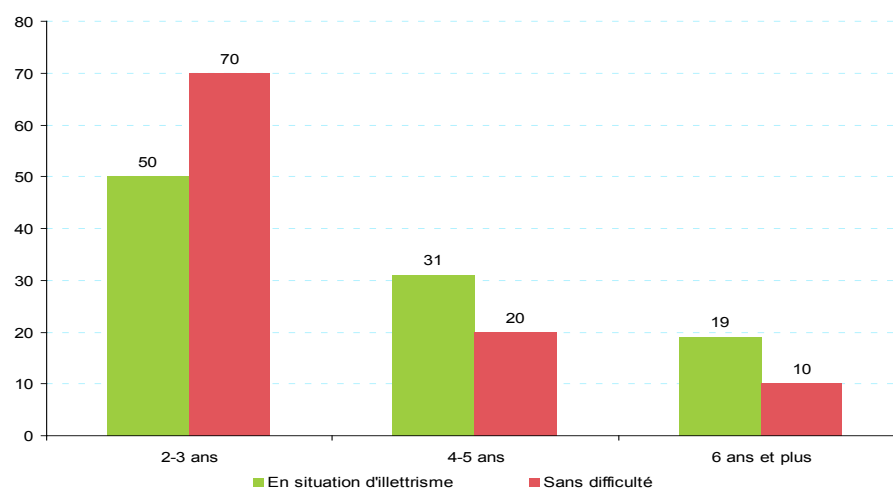
Classe du début des difficultés scolaires selon la compétence à l'écrit (en %)



Légende : 31 % des personnes en situation d'illettrisme n'ont pas eu de difficulté durant leur scolarité, contre 63 % pour les personnes sans difficulté forte ou grave.
 Champ : individus de 16 à 65 ans primo-scolarisés en France vivant en Martinique en 2014.
 Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.

22 La scolarisation précoce réduit le risque d'être illettré

Âge de début de scolarisation selon le niveau de compétence à l'écrit (en %)



Légende : 50 % des personnes en situation d'illettrisme ont commencé leur scolarité entre 2 et 3 ans contre 70 % pour les personnes sans difficulté forte ou grave.
 Champ : individus de 16 à 65 ans primo-scolarisés en France vivant en Martinique en 2014.
 Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.

Moins de redoublement chez les moins de 30 ans

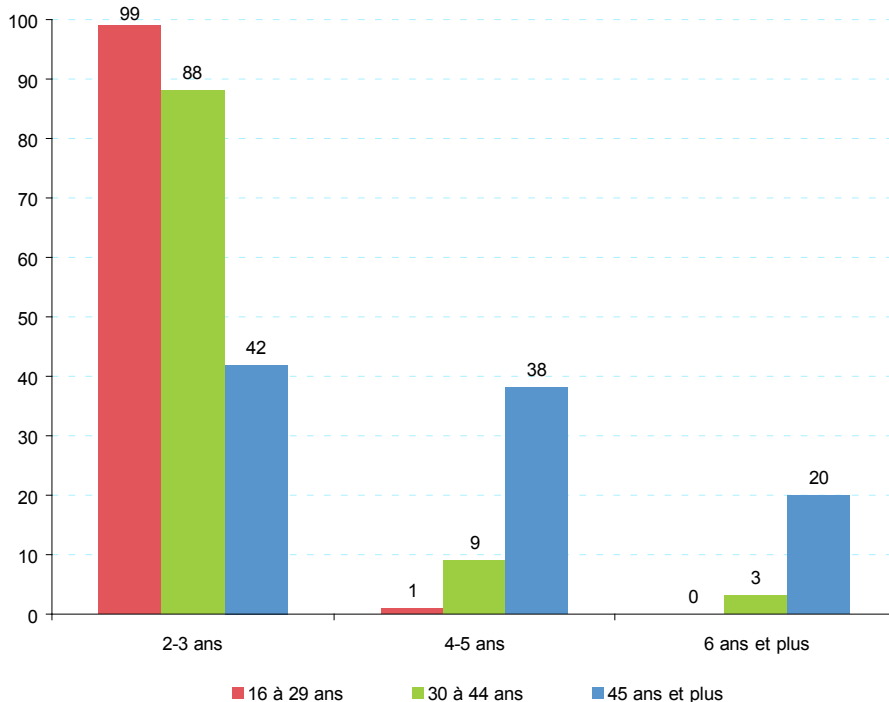
À l'école primaire, les redoublements multiples (deux redoublements ou plus) concernent davantage les personnes en situation préoccupante face à l'écrit : 39 % d'entre elles n'ont jamais redoublé contre 68 % des personnes sans difficulté grave ou forte (figure 24). Les personnes ayant redoublé deux fois sont plus nombreuses parmi les personnes en difficulté grave ou forte à l'écrit.

Parmi les personnes en situation d'illettrisme, on compte moins de redoublants en collège (54 %) qu'à l'école primaire (61 %). Mais le poids des redoublements multiples est bien plus fort en collège : il concerne deux tiers des redoublants contre la moitié en primaire.

Les effets favorables du redoublement pour un enfant en échec scolaire sont contestés par certains experts. Refaire un programme à l'identique n'a pas d'effet bénéfique si l'enfant vit mal son redoublement. Les politiques éducatives récentes préfèrent substituer au redoublement un recours au soutien scolaire. La stratégie est donc de repérer au plus tôt les enfants en échec scolaire et

23 La scolarisation précoce se généralise pour les moins de 30 ans

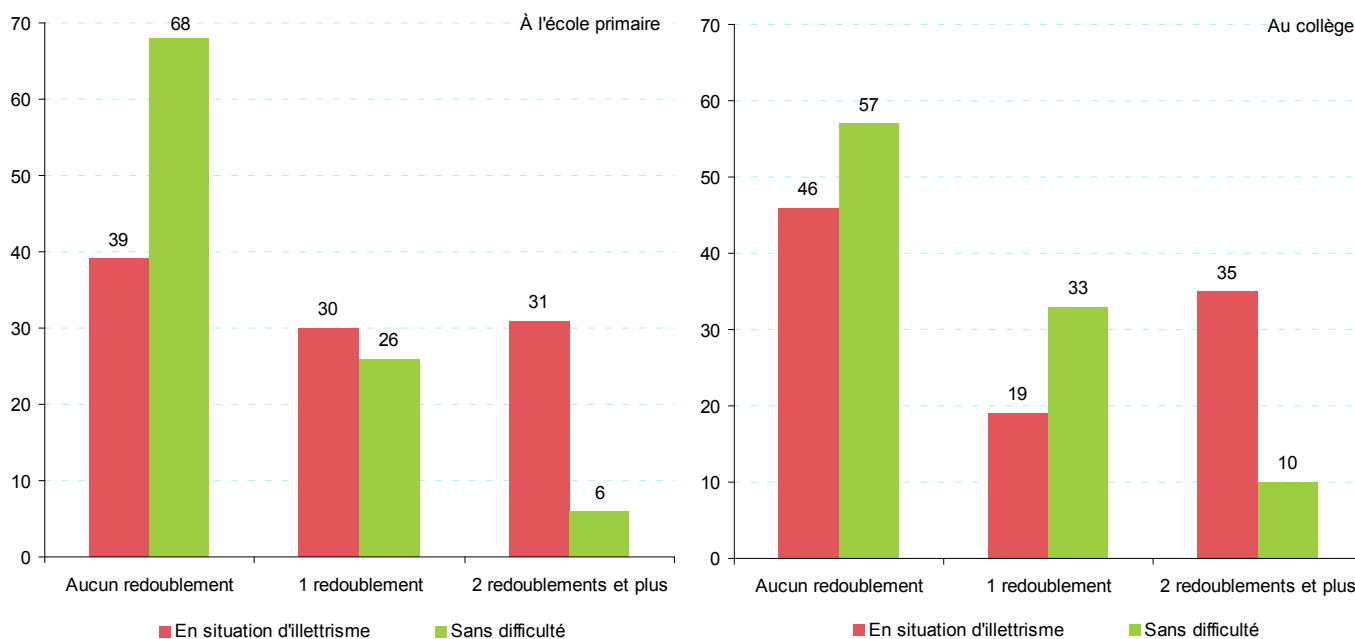
Âge de début de scolarisation selon l'âge des personnes (en %)



Légende : 99 % des 16 à 29 ans ont débuté leur scolarité entre 2 et 3 ans, contre 42 % pour les 45 ans et plus. Champ : individus de 16 à 65 ans primo-scolarisés en France vivant en Martinique en 2014. Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.

24 Le redoublement est moins fréquent pour les individus sans difficulté

Nombre de redoublements selon le niveau de compétence à l'écrit (en %)



Légende : 57 % des personnes sans difficulté grave ou forte n'ont jamais redoublé au collège, contre 68 % à l'école primaire. Champ : individus de 16 à 65 ans primo-scolarisés en France vivant en Martinique en 2014. Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.

de proposer un dispositif adapté à leur besoin. Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) aident les élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ils sont composés d'enseignants spécialisés et de psychologues de l'éducation nationale qui viennent en soutien des enseignants de l'école primaire. Il existe d'autres outils comme le projet d'accueil individualisé (PAI) pour les enfants atteints de pathologie grave, le projet personnalisé de scolarisation (PPS) pour les handicapés, le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) pour les personnes ayant des troubles d'apprentissage et les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) pour les personnes ayant une maîtrise insuffisante des compétences et des connaissances.

Le recours moins systématique au redoublement scolaire induit un fort effet générationnel entre les personnes les plus jeunes et les personnes les plus âgées : 79 % des 16 à 29 ans n'ont jamais redoublé à l'école primaire contre 57 % pour les 45 ans et plus en Martinique (figure 25). Au collège, cette part s'élève à 69 % soit dix points de plus pour les 45 ans et plus.

Les conditions de vie durant l'enfance, principaux déterminants de l'illettrisme

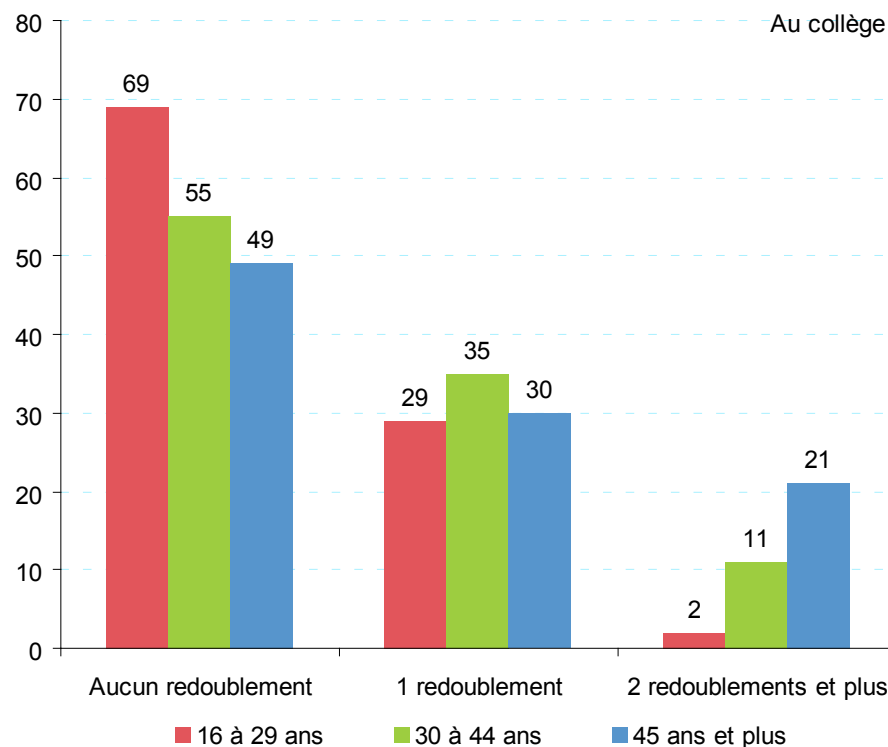
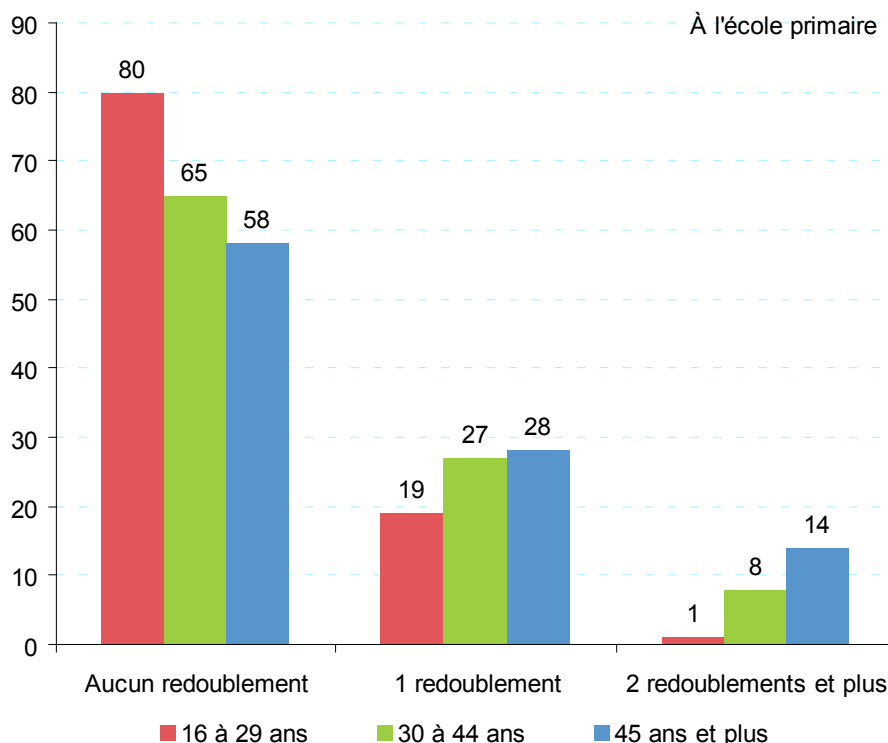
La scolarité des individus montre que l'illettrisme peut être en germe dès les premières années. Aux difficultés scolaires dès le premier degré peuvent s'ajouter des caractéristiques de l'environnement socio-familial lors de la scolarité. L'incidence propre de ces facteurs de risque, souvent corrélés entre eux, est abordée par l'analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Cette analyse permet en outre de repérer les principaux déterminants de l'illettrisme liés à l'enfance.

L'apparition précoce des difficultés scolaires accroît fortement le risque d'illettrisme. Lorsque les difficultés apparaissent en cours préparatoire, le risque est 4,5 fois plus élevé que pour une personne sans difficulté scolaire (figure 26). Le risque est 3,4 fois plus élevé lorsque les difficultés scolaires apparaissent dans une autre classe de l'enseignement primaire. En revanche, si les difficultés apparaissent au-delà de l'enseignement primaire, l'écart de risque avec les personnes sans difficulté scolaire n'est pas statistiquement significatif.

Le niveau scolaire atteint est un facteur explicatif de l'illettrisme : le fait d'avoir le bac ou suivi des cours de l'enseignement supérieur réduit fortement le risque d'être en situation d'illettrisme. Le taux d'illettrisme est très

25 Moins de redoublement pour les moins de 30 ans

Nombre de redoublements selon l'âge de la personne (en %)



Légende : 49 % des 45 ans et plus n'ont jamais redoublé au collège, contre 58 % à l'école primaire.
 Champ : personnes de 16 à 65 ans primo-scolarisées en France vivant en Martinique en 2014.
 Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.

faible pour cette population (4 %). On compte 54 % des personnes de 16 à 65 ans ayant atteint ce niveau en 2014 en Martinique.

Le risque est beaucoup plus fort si la personne arrête son parcours scolaire durant l'enseignement primaire. Cette personne a un risque neuf fois plus élevée d'être en situation d'illettrisme qu'une personne ayant le bac ou plus. Ainsi, près de la moitié des personnes ayant atteint le niveau de l'enseignement primaire sont en situation d'illettrisme. L'ensemble de ces personnes représente 7 % de Martiniquais de 16 à 65 ans.

Une personne ayant suivi des cours en enseignement secondaire a 4,3 fois plus de risque d'être en situation d'illettrisme qu'une personne ayant le bac ou plus. Un cinquième de ces personnes ont de fortes ou graves difficultés à l'écrit.

Allant de pair avec la scolarité, la pratique assidue de la lecture durant l'enfance réduit fortement le risque d'être en situation d'illettrisme. Un enfant lisant de temps en temps a deux fois plus de risque d'être en situation d'illettrisme plus tard que celui assidu à la lecture. Le risque est 2,4 fois plus élevé lorsque la personne n'a jamais pratiqué la lecture dans sa jeunesse.

Importance du cadre familial

Le niveau de vie des parents est très discriminant pour les personnes dont les parents ont eu de fortes difficultés financières durant leur enfance.

Le risque d'être en situation d'illettrisme est 2,3 fois plus fort pour ces personnes par rapport à celles dont les parents sont riches ou aisés.

De même, le risque est presque aussi élevé entre ces personnes et celles dont les parents arrivaient à boucler les fins de mois (*figure 26*).

En Martinique, la langue régionale, le créole, reste couramment employé : 62 % des Martiniquais le parle à la maison. Cependant, à la petite enfance, la moitié ne parle que le français comme langue maternelle. Pour ces personnes, le taux d'illettrisme est très faible (5 %).

Dans le cadre familial, privilégié, jeune enfant, une autre langue que le français multiplie par 1,7 le risque d'être en situation d'illettrisme par rapport à celui qui privilégie

le français. En 2014, 18 % des 16 à 25 ans ont privilégié une autre langue que le français durant leur enfance et la plupart de ces personnes parlent le créole. Un tiers d'entre elles sont en situation d'illettrisme.

Le créole est couramment employé en seconde langue maternelle en Martinique : 30 % des Martiniquais le parle en privilégiant le français dans la petite enfance. Le taux d'illettrisme est de 16 % pour cette population. ■

Encadré 2 : Odds ratio et régression logistique

La méthode utilisée pour calculer les déterminants d'illettrisme est la régression logistique. C'est un outil statistique permettant de calculer la probabilité qu'un événement survienne connaissant certaines variables. Selon le profil de la personne, connu grâce aux données de l'enquête IVQ, on calcule le rapport de risque (ou odds ratio) d'être en situation d'illettrisme.

Seules les variables significatives ont été retenues à l'aide d'une sélection par variable (méthode stepwise). Sur les neuf variables du modèle, six ont été sélectionnées : la classe de début des difficultés scolaires, le niveau d'études atteint, le genre, l'aisance financière des parents durant l'enfance, la fréquence de lecture durant l'enfance et la langue privilégiée à cinq ans.

26 Le degré de scolarisation joue un rôle clé dans l'apparition de l'illettrisme

Les principaux déterminants de l'illettrisme

	Odds ratio
Genre	
Homme	1,8
Femme	Réf.
Apparition des difficultés scolaires	
En cours préparatoire (CP)	4,5
Dans une autre classe du primaire	3,4
Dans autre classe au-delà du primaire	ns
Absence de difficultés scolaires	Réf.
Langue privilégiée à l'âge de 5 ans	
Autres langues	1,7
Français	Réf.
Niveau d'études atteint	
Enseignement primaire	9,1
Enseignement secondaire	4,3
Bac ou enseignement supérieur	Réf.
Niveau de vie des parents quand l'enquêté avait entre 8 et 12 ans	
Juste	ns
Ne s'en sortaient pas	2,3
Riche ou l'aise	Réf.
Pratique de la lecture à 8-12 ans	
De temps en temps	1,8
Jamais	2,4
Tous les jours ou régulièrement	Réf.

Lecture : l'odds ratio d'un homme par rapport à une femme est égal à 1,8. Cela indique que, toutes choses égales par ailleurs, le risque (r) d'être en situation d'illettrisme pour un homme est 1,8 fois supérieure à celui d'une femme. Le risque d'un événement est égale au rapport de sa probabilité (p) sur la probabilité de l'événement opposé : $r = p / (1 - p)$. Ce calcul permet de mesurer les effets propres de chaque caractéristique par rapport aux caractéristiques de référence (Réf.).

ns : non significativement différent de 1 au seuil de 5 %.

Champ : personnes primo-scolarisées en France de 16 à 65 ans vivant en Martinique en 2014.

Source : Insee, enquêtes Information et Vie Quotidienne Martinique, 2014.